**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung

**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine

**Band:** 75/76 (1920)

Heft: 8

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1º Celle des plans du concours Pic-Pic pour l'étude de la Cité-jardin de Châtelaine, exposition très importante qui dénotait un effort considérable. Nos collègues Baudin et Odier ont servi de guides et de cicerones à ceux qui désiraient s'éclairer sur les intentions des auteurs.

2º Les expositions des plans du concours d'extension de la ville de Zurich, du plan d'extension de Bienne, ont été aussi, pour plusieurs de nos collègues, l'occasion de promener l'imagination des amateurs ou des professionnels à travers le labyrinthe des quartiers projetés ou anciens de ces villes. Une série de causeries, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. H. Bernoulli et Villard, nous ont aidés à mieux comprendre ces gigantesques projets. Notre Société a profité de cette aubaine pour réveiller un peu de nos édiles, et les a invités à visiter l'exposition et à prendre part à un banquet suivi d'une causerie où M. Camille Martin a dit, avec beaucoup d'à propos, tout ce qu'il y aurait à faire à Genève, si les autorités voulaient bien porter quelqu'intérêt à l'urbanisme. Nous espérons que cette séance n'aura pas été inutile, et que l'intérêt qui a semblé naître ce soir-là pour les questions qui nous occupent, ne tombera pas complètement et portera quelque fruit. C'est avec plaisir que nous avons salué la création, par l'Etat, d'un bureau pour l'étude du plan d'extension de Genève, bureau que nous désirions dès longtemps voir se constituer, et pour la direction duquel nous avons appuyé la candidature de M. Camille Martin, que nous estimons particulièrement compétent dans ce domaine.

3º La troisième exposition a été celle des plans d'aménagement de Genève, organisée par le Groupe pour le Développement de Genève; ces plans élaborés par M. Camille Martin, avec la collaboration de MM. Paul Aubert, Hoechel et Horace de Saussure, ont été expliqés par M. Martin dans une causerie.

Ces trois expositions ont attiré un public relativement nombreux. Les questions d'urbanisme sont partout à l'ordre du jour; même la France, qui sur ces sujets-là, était à l'arrière-garde; et nous voyons que Paris se préoccupe d'un agrandissement plus méthodique et rationnel qui fait l'objet d'un concours, dont le programme nous a été transmis malheureusement trop tard.

M. Weibel nous a représentés à la Commission composée des délégués des Sociétés Artistiques genevoises, où on étudiait la nouvelle loi sur la propriété artistique et littéraire; et un peu après, nous avons adopté le nouveau règlement de la Fédération des Sociétés Artistiques, revu par nos délégués.

La création de cours sur l'exploitation industrielle a été appuyée par nous. Ces cours devaient avoir lieu à Lausanne.

Une souscription ouverte par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique Fédérale pour venir en aide aux architectes viennois, tombés dans la misère, a trouvé chez nous un bon accueil.

Nous avons fait une démarche auprès de l'Etat pour obtenir de lui une expertise générale relative à la question des chemins de fer, canaux, en connexion avec le plan d'extension. Nous nous rendions compte que ces objets ne pouvaient s'étudier séparément, et qu'une solution rapide s'imposait. Nous avons eu la satisfaction de voir aboutir nos démarches. L'Etat a désigné et fait venir à Genève quatre experts: M. Sabouret, ingénieur, directeur de la ligne d'Orléans, M. van Bogaert de Bruxelles, directeur des Chemins de fer belges, tous deux pour les questions ferroviaires, M. J. Lüchinger, ingénieur à Zurich, pour les canaux, et M. H. Bernoulli, architecte à Bâle, pour l'urbanisme. Ces Messieurs se sont réunis en décembre à Genève pour étudier notre canton et les différents projets déjà élaborés; et d'ici quelques semaines ils reviendront pour donner le résultat de leur expertise et conclure. Il sortira, nous en sommes persuadés, quelque chose d'utile de ces travaux.

Pour charmer nos séances, parfois un peu arides, nous avons entendu quelques causeries pleines d'intérêt.

M. E. Elskes, de Neuchâtel, nous a exposé sa théorie sur le rapport entre le caractère et la démarche, et M. Vincent, par une mimique spirituelle et fort amusante, a démontré les types décrits par M. Elskes.

M. Fred de Morsier a évoqué à nos yeux les vieux quartiers et nous a démontré les transformations à y apporter.

M. Paul Rosset, Conseiller municipal à Lausanne, nous a très agréablement promené dans le canton de Vaud et a fait paraître sur la toile quelques-uns des sites caractéristiques de ce canton si riche en coins beaux ou pittoresques.

M. Georges Poujoulat nous a exposé la nouvelle loi sur la reconstruction en France dévastée, et nous a fort intéressés au mouvement intelligent et colossal qui se fait jour au milieu des difficultés inouïes.

Un beau jour de mai, notre Section s'est transportée dans les jardins de M. Correvon à Floraire et nous y avons admiré la collection merveilleuse de plantes alpestres rassemblées par ce botaniste émérite.

Une autre fois, nos ingénieurs, au nombre de 50, ont visité avec un vif intérêt les travaux du Pont Butin, avec des collègues du canton de Vaud, invités à cette intention.

Enfin, pour clore la rubrique des divertissements, je mentionnerai encore les soupers qui ont précédé nos séances et qui nous ont réunis agréablement au local du Cercle des Arts, cette société amie, qui met si obligeamment son local et son restaurant à notre disposition.

En terminant, je vous communique le bilan de nos séances qui ont été au nombre de huit. Nous avons reçu dans notre Société 17 nouveaux membres, dont 13 ingénieurs et 4 architectes.

Il ne me reste plus qu'à exprimer le regret de voir que nos séances ne sont pas plus fréquentées; nous estimons ces réunions très utiles, car, à côté des questions de corporation qu'il est de toute nécessité d'étudier en commun, il se forme entre nous des liens de bonne camaraderie nécessaires à la vie de notre Société.

Que l'année 1920 soit pour notre Association et chacun de ses membres une ère de prospérité et de travail fécond!

Genève, le 15 janvier 1920.

Le vice président: Edm. Fatio.

## Rapport du trésorier sur l'exercice 1919.

Messieurs et chers Collègues,

Voici le bilan qui résume la situation financière de la Société pour l'exercice 1919:

Doit:	Avoir:
Intérêts 1918 du Compte de chèques 2,55	Solde débiteur 1918 82,85
Cotisations 1919 et arriérées 706,-	Frais de bureau 427,05
Souscription pour couvrir les frais	Insertions d'avis mortuaires 8,30
de réception de Magistrats à l'exposition des projets de plans	Frais pour Conférences et invi- tations
d'extension de la ville de Zurich 341,25	Frais du Compte de chèques . 6,05
Souscription pour le monument à la mémoire des soldats genevois morts au service de la	Déplacements de Délégués 101,50 Pour le monument à la mémoire des Soldats genevois morts au
Patrie 11,-	service de la Patrie 11,-
Vente d'une brochure 0,50	Solde en Caisse 128,35
Total Fr 1061 30	Total Fr 1061 30

En 1918, nous avions bouclé l'année avec un déficit, alors que le Solde en Caisse à fin 1919 se monte à frs. 128,35. Nous devons ce résultat au fait que vous avez accepté, lors de notre dernière assemblée générale, de porter la cotisation à 8 frs. Votre Comité vous recommandera tout à l'heure de maintenir à ce même chiffre la cotisation 1920, proposition que j'appuie fortement pour ma part.

Genève, le 15 janvier 1920. G. Peyrot, arch., trésorier.

Nous ajouterons que la composition du Comité de la Société Genevoise pour les années 1920/1921 est la suivante:

MM. Edmond Fatio, président; Maurice Brémond, viceprésident; Edmond Emmanuel, secrétaire; Henri Grosclaude, trésorier; Frantz Fulpius, membre adjoint.

# Gesellschaft ehemaliger Studierender der Eidgenössischen Technischen Hochschule in Zürich.

Stellenvermittlung.

On cherche pour la France un ingénieur pour diriger la fabrication d'accumulateurs au plomb. Participation aux bénéfices dès le début, situation d'avenir. (2215)

On cherche pour la France ingénieur électricien (26 à 34 ans) avec pratique d'atelier et connaissant l'allemand et si possible l'italien. (2216)

Gesucht von schweizerischer Maschinenfabrik selbständiger Ingenieur-Korrespondent mit Erfahrung im Kalkulations- und Offertwesen; Beherrschung der englischen und französischen Sprache unerlässlich. (2217)

Auskunft erteilt kostenlos

Das Bureau der G. e. P. Dianastrasse 5, Zürich I.